

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > BAC PRO - Métiers du Froid et des Energies Renouvelables

BAC PRO - Métiers du Froid et des Energies Renouvelables

Code de la fiche :
RNCP35846

Etat :
Active

↓ Télécharger la fiche ? Aide en ligne 🇪🇺 Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel

☰	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 4
📄	Code(s) NSF	255 : Electricite, électronique
📋	Formacode(s)	22604 : Froid commercial 22605 : Froid industriel 24147 : Énergie renouvelable
📅	Date de début des parcours certifiants	01-09-2021
📅	Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2026

Certificateur(s)	Résumé de la certification	Blocs de compétences	Secteur d'activité et type d'emploi	Voie d'accès
Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations		Base légale	Pour plus d'informations	

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	11004301500012	-	

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables » intervient sur les installations frigorifiques et les systèmes thermodynamiques réversibles pour en assurer le montage, la mise en service, l'optimisation du fonctionnement et les opérations de maintenance.

Il contrôle son travail et consigne son activité dans le registre normalement associé à toute installation. Il effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes, des biens et l'efficacité énergétique.

Il participe activement au respect de l'environnement en mettant en œuvre des systèmes de récupération de chaleur, des fluides frigorigènes respectueux de la couche d'ozone et sans impact sur le réchauffement climatique. Il reçoit les instructions de travail de la part de son supérieur hiérarchique mais, la plupart du temps, il est le seul intervenant chez le client. Par conséquent, il doit effectuer son travail en complète autonomie et il doit avoir le sens des responsabilités. Son attitude est axée sur le service, notamment lorsqu'il doit expliquer la progression de son travail au client ou lorsqu'il doit discuter, avec lui, de la meilleure procédure de travail à adopter pour ne pas gêner le bon fonctionnement de l'entreprise.

Activités visées :

Les caractéristiques de la profession conduisent le titulaire de ce baccalauréat professionnel à assumer les activités professionnelles suivantes :

- préparation des opérations à réaliser ;
- réalisation d'une installation ;
- mise en service d'une installation ;
- maintenance d'une installation ;
- communication.

Compétences attestées :

Préparation d'une intervention : · Analyser les conditions de l'opération et son contexte · Analyser et exploiter les données techniques de l'intervention · Choisir les matériels, équipements et outillage

Réalisation et mise en service d'une installation : · Organiser et sécuriser son intervention · Réceptionner les approvisionnements · Réaliser une installation en adoptant une attitude écoresponsable · Mettre en service une installation · Contrôler, régler et paramétrer l'installation · Communiquer, rendre compte de son intervention à l'écrit et/ou à l'oral

Maintenance d'une installation : · Réaliser des opérations de maintenance préventive · Réaliser des opérations de maintenance corrective · Consigner et transmettre les informations · Conseiller le client et/ou l'exploitant du système

Économie - gestion : · Comprendre et analyser une situation d'entreprise ; · Exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion ; · Justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant des informations au sein d'un ou plusieurs documents ; Rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat.

Prévention santé environnement : · Mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ; · Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ; · Proposer une solution pour résoudre un problème ; · Argumenter un choix ; Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Mathématiques : · S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; · Analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ; · Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ; · Valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ; Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

Physique-chimie : · S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; · Analyser/raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental ; · Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental, utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation ; · Valider : commenter un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure ; Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage appropriés, expliquer une démarche.

Langue vivante : Compétences de niveau B1+ du CECRL · Comprendre la langue orale ; · Comprendre un document écrit ; · S'exprimer à l'écrit ; · S'exprimer à l'oral en continu ; Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Français : · Maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; · Adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; · maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ; · Adapter sa lecture à la diversité des textes ; Mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie et enseignement moral et civique : · Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : Mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ; · S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ; · Construire et exprimer

une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ; · Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ; Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

Arts appliqués et cultures artistiques : Compétences d'investigation · Rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ; · Sélectionner, classer et trier différentes informations ; · Analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ; · Établir des convergences entre différents domaines de création. Compétences d'expérimentation · Respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ; · Établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références. Compétences de réalisation · Opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie. Compétences de communication · Choisir des outils adaptés ; · Établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ; Justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

Éducation physique et sportive : Développer sa motricité ; · S'organiser pour apprendre et s'entraîner ; · Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ; · Construire durablement sa santé ; Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Bloc facultatif – Langue vivante étrangère ou régionale : Compétences de niveau B1+ du CECRL · S'exprimer à l'oral en continu ; · Interagir à l'oral ; · Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Bloc facultatif – Mobilité : Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger ; · Caractériser le contexte professionnel étranger ; · Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger ; · Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France ; · Se repérer dans un nouvel environnement ; Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.

Modalités d'évaluation :

« Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la V.A.E ».

Blocs de compétences

RNCP35846BC01 - Préparation d'une intervention

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Analyser les conditions de l'opération et son contexte · Analyser et exploiter les données techniques de l'intervention · Choisir les matériels, équipements et outillage	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF) - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC02 - Réalisation et mise en service d'une installation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
· Organiser et sécuriser son intervention · Réceptionner les approvisionnements · Réaliser une installation en adoptant une attitude écoresponsable · Mettre en service une installation · Contrôler, régler et paramétrer l'installation · Communiquer, rendre compte de son intervention à l'écrit et/ou à l'oral	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF) - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel pratique - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC03 - Maintenance d'une installation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Réaliser des opérations de maintenance préventive - Réaliser des opérations de maintenance corrective - Consigner et transmettre les informations - Conseiller le client et/ ou l'exploitant du système	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF) - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit et pratique - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC04 - Économie - gestion

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Comprendre et analyser une situation d'entreprise ; - Exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion ; - Justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant des informations au sein d'un ou plusieurs documents ; - Rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat.	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel écrit - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC05 - Prévention santé environnement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ; - Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ; - Proposer une solution pour résoudre un problème ; - Argumenter un choix ; Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel écrit - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC06 - Mathématiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; - Analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ; - Réaliser : mettre en œuvre une méthode de	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF) - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ; · Valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ; Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.	d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit et pratique - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC07 - Physique-chimie

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
· S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; · Analyser/raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental ; · Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental, utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation ; · Valider : commenter un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure ; Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage appropriés, expliquer une démarche.	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF) - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit et pratique - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC08 - Langue vivante

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Compétences de niveau B1+ du CECRL · Comprendre la langue orale ; · Comprendre un document écrit ; · S'exprimer à l'écrit ; · S'exprimer à l'oral en continu ; Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF) - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit et oral - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC09 - Français

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
· Maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; · Adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; · maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ; · Adapter sa lecture à la diversité des textes ; Mettre en perspective des connaissances et des	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel écrit - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
expériences.	

RNCP35846BC10 - Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
· Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : Mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ; · S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ; · Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ; · Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ; Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel écrit - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC11 - Arts appliqués et cultures artistiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Compétences d'investigation · Rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires; · Sélectionner, classer et trier différentes informations ; · Analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ; · Établir des convergences entre différents domaines de création. Compétences d'expérimentation · Respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ; · Établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références. Compétences de réalisation · Opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie. Compétences de communication · Choisir des outils adaptés ; · Établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ; Justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF) - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC12 - Éducation physique et sportive

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
· Développer sa motricité ; · S'organiser pour apprendre et s'entraîner ; · Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF) - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel pratique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
· Construire durablement sa santé ; · Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.	- Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35846BC13 - Langue vivante étrangère ou régionale Bloc facultatif)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Compétences de niveau B1+ du CECRL · S'exprimer à l'oral en continu ; · Interagir à l'oral ; · Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral

RNCP35846BC14 - Mobilité (Bloc facultatif)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger · Caractériser le contexte professionnel étranger · Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger · Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France · Se repérer dans un nouvel environnement Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil	- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral et écrit - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral et écrit

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Décret n° 2016-771 du 10 juin 2016 modifiant le Code de l'éducation relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du baccalauréat professionnel dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables », intervient dans les secteurs suivants :

- commerce (conservation des denrées alimentaires dans les hypermarchés, supermarchés et commerces de proximité...);
- industrie (procédé de fabrication dans la plasturgie, la pétrochimie, la santé...);
- bâtiments résidentiel et tertiaire (confort et climatisation);
- restauration;

- agroalimentaire (conservation et transformation des denrées alimentaires provenant de l'agriculture et des produits de la mer) ;
- transport (conservation des produits par voies terrestre, maritime et aérienne) ;

Et tout autre secteur nécessitant le maintien en température.

Type d'emplois accessibles :

Les emplois les plus couramment exercés par le titulaire de ce baccalauréat professionnel sont :

- agent / agente de maintenance en climatisation ;
- technicien / technicienne d'intervention en installations frigorifiques ;
- technicien / technicienne d'intervention en équipements de cuisines professionnelles ;
- dépanneur / dépanneuse en installations de froid et climatisation ;
- monteur dépanneur / monteuse dépanneuse en installations de froid et climatisation ;
- technicien / technicienne en froid et climatisation ; - metteur /metteuse au point d'installations frigorifiques.

Code(s) ROME :

I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-
Par candidature individuelle	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-
Par expérience	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; 2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO

-	Articles D. 337-51 à D. 337-94-1 du Code de l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
11/04/2021	Arrêté du 10 mars 2021 portant création de la spécialité « Métiers du Froid et des Energies Renouvelables » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance NOR : MENE2107968A Première session d'examen en 2024 A noter : la dernière session d'examen de la spécialité « Technicien du froid et du conditionnement de l'air » du baccalauréat professionnel organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 mai 2006 modifié cité à l'article 7 aura lieu en 2023. A l'issue de cette dernière session, cet arrêté est abrogé.

Date de publication de la fiche	06-09-2021
Date de début des parcours certifiants	01-09-2021
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2026

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<http://onisep.fr/>
<https://eduscol.education.fr/1916/le-baccalaureat-professionnel>

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP4088</u>	BAC PRO - Technicien du froid et du conditionnement de l'air

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation